

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES

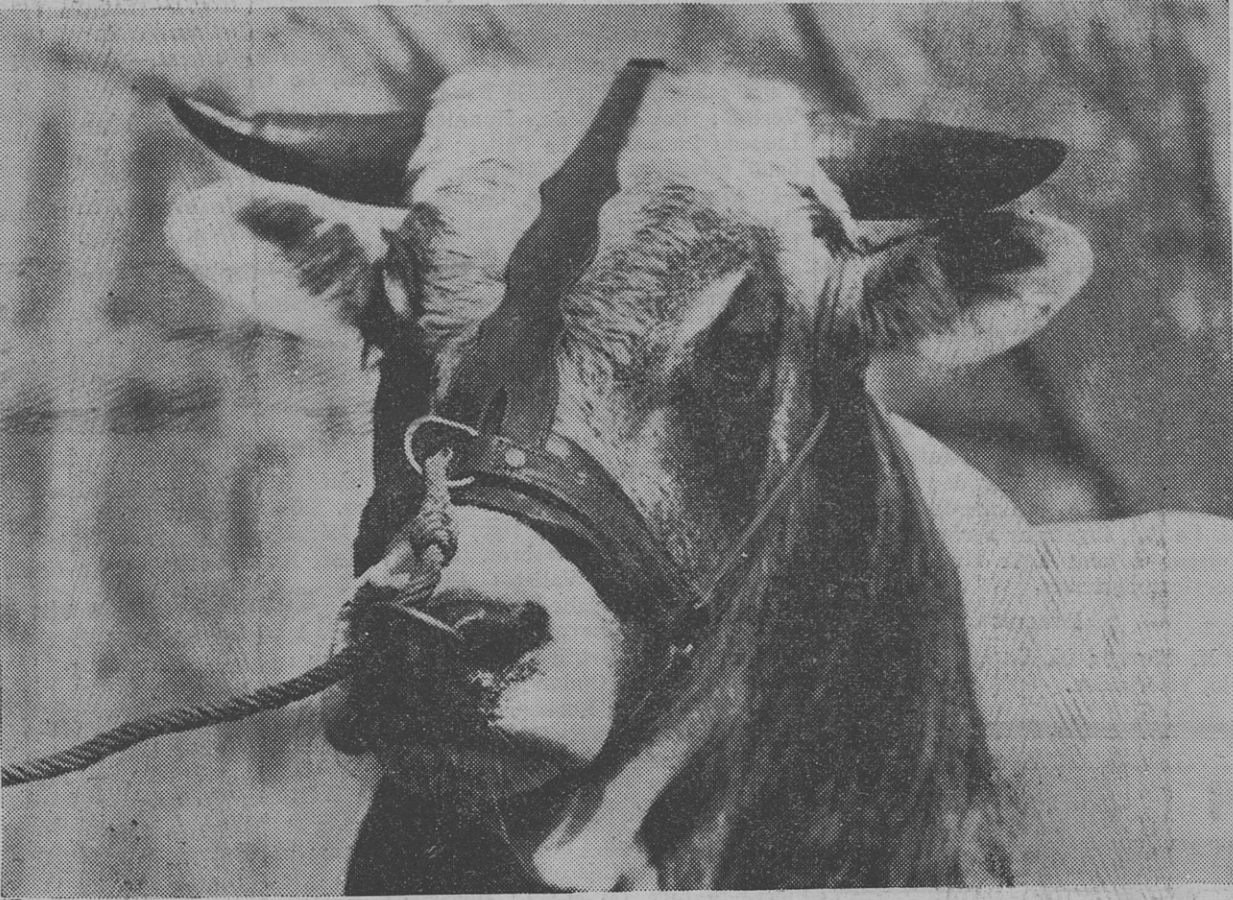
TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons
des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac
de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central,
205.10 pour la Coopérative,
235.34 pour la Société Mutuelle,
147.16 pour la Confédération des Vignerons,
270.51 pour le Syndicat de Défense.

Quelques beaux Reproducteurs...

Taureau Gascon, 1^{er} prix de Championnat.

Un Brin de Causette...



Après la « Semaine de Bonne » — qu'avant point été si bonne qu'elle aurait dû — v'la qu'on nous annonce une « Semaine nationale de l'Enfance » entre le 17 et le 24 mai. L'argent ramassé restera dans chaque département et sera évaillé entre les diverses œuvres de protection des enfants.

Rapport à l'élevage des garçailles, c'est point tout d'être attentionné à la bonne santé et à la meilleure hygiène des poupons, fallant encore avoir l'œil sur eux, à mesure qui grandissent et veiller à leur éducation. C'est à les parents de remplir le rôle de gendarmes — sans être des croquemittaines — et jamais de les laisser seuls, car, neuf fois sur dix, c'est point à l'école que les enfants font des bêtises, mais rentrés chez eux à la maison, un coup qui se sentent libres.

Chaque matin, dans les gazettes, on voye des accidents qu'arivent de la sorte, en l'absence des parents, ou dans une minute d'inattention : tantôt c'est une fillette qui tombe dans un chaudron d'eau bouillante, ou ben qui s'approche trop près de la cheminée. Tantôt c'est des garçons, qui voulant jouer avec des allumettes foutent le feu à la pailler ou à la remise ; tantôt c'est d'autres, qui voulant s'amuser avec le fusil de chasse du père, qui causent des malheurs terribles ! — Avec des garçailles pareilles, fallant embusquer tous les armes et point laisser à main les cartouches, les allumettes, ni les médicaments.

Ren que dans la journée d'hier, les journaux nous apprennent qu'à eu trois morts tragiques d'enfants... et c'est des « Faits-divers » qu'on fait à peine attention : D'abord, près d'Honfleur, trois gamins en bas âge, s'amusaient près des cabanes à lapins. Deux d'entre eux y trouvent des tartines et s'empresent de les manger. C'était de la mort aux rats ! Le p'tit garçon a succombé dans de terribles souffrances et sa sœur est dans un état désespéré.

Ailleurs, dans le Nord, c'est un garçonnet de 11 ans, qui jouait seul avec sa sœur de 4 ans.. Voulant faire peur à sa frangine, ou ben faire la malin, le p'tit Raymond s'est pendu avec une ceinture en drap, au montant d'une étagère. Pensez dan au chagrin des parents, quand y sont rentrés !

Enfin, en première page, c'est un triste drame qui venant de se dérouler dans un village de la Gironde. Un méchant feurluche de 9 ans, Yves Tranques, a abattu d'un coup de fusil sa sœur de 5 ans, alors que ses parents étaient à travailler. Y l'avait même formé le projet de tuer sa mère et de jeter son autre sœur de 2 ans, dans un puits ! Des progénitures comme ça, c'est à enfermer... Mais combien de mauvaises lectures ou des films de cinémas, qui tournent autour d'hui le cerveau des jeunesse — et même des grandes personnes ! Si qui a tant de malheurs, y a des responsables.

maître jeannot

FIRMIN BACCONNIER.

...au Concours Agricole de Paris



Bélier Mérinos — Prix de Championnat à la Bergerie Nationale de Rambouillet

L'AGRICULTURE A PU, JADIS, SE PASSER DE LA CORPORATION

Aujourd'hui, elle ne peut plus s'en passer
POURQUOI ?

Certaines circonstances politiques et économiques ont permis jadis, à l'agriculture de se passer de la corporation. Aujourd'hui, elle ne peut plus s'en passer, parce que ces circonstances ne sont plus.

L'agriculture a pu se passer de la corporation tant que la France est demeurée une nation à prédominance rurale. C'est le coup d'Etat économique de 1860 qui a rendu la corporation nécessaire, parce qu'il a bouleversé l'équilibre économique qui existait entre les villes et les campagnes.

Le régime économique institué en 1826 par la Restauration ne s'opposait pas au développement industriel : simplement il subordonnait ce développement à la nécessité de maintenir intacte notre force agricole, fondement de la prospérité nationale. Le coup d'Etat économique de 1860 a mis l'agriculture au régime du libre-échange absolu ; il a fondé le développement industriel sur le sacrifice de l'agriculture nationale.

Et voici les conséquences.

Protégée comme elle l'était avant 1860, l'agriculture pouvait se passer de la corporation, parce que, jusqu'à, le cultivateur n'avait guère connu « d'autre marché » pour ses produits que celui de la région même dont il pouvait suivre les mouvements et même prévoir et calculer les conditions. L'observation est de La Tour du Pin.

Mais peu d'années après 1860, un bouleversement du monde s'est produit : les marchés alimentaires des Etats occidentaux-européens ont été inondés de denrées provenant de l'agriculture de l'Amérique, de l'Australie, de l'Inde, pays qui, ne pouvant absorber leurs excédents de production, écoulaient celle-ci à des prix invraisemblables de bon marché. La Tour du Pin qualifiait, en 1886, cette surproduction agricole des pays neufs de « phénomène aussi considérable pour les anciens Etats civilisés que l'a été pour eux la découverte des richesses métalliques du Nouveau-Monde ». Rien de plus vrai : cet arrivage considérable des produits d'outre-mer sur les marchés alimentaires de l'Europe a déterminé, en effet, aux environs de 1860, l'effroyable crise économique qui s'est prolongée pendant plus de vingt années et dont le régime économique semi-protecteur institué en 1892 par Jules Méline n'a pu que limiter les désastres.

Ce bouleversement économique qui s'est produit dans le monde a fait de l'institution de la corporation une nécessité vitale pour l'agriculture nationale. Désormais, l'agriculture ne peut plus, sans péril, se passer de la corporation, parce que la corporation est la seule manière pour notre agriculture d'échapper à la concurrence inhumaine des peuples tyrannisés ou aux besoins presque nuls, concurrence qui se traduit par la vente du blé à 30 francs, du sucre à 40 francs, du beurre à 3 fr. 50.

L'agriculture ne peut se passer de la corporation pour une autre raison encore. Le coup d'Etat économique de 1860 a renversé la hiérarchie naturelle des intérêts. Tant que la France a été une nation à prédominance rurale, l'intérêt du producteur, celui qui crée la richesse, a prévalu sur l'intérêt de celui qui se borne à faire circuler la richesse ou qui n'en manie que les signes représentatifs, le spéculateur, le financier.

Depuis 1860, cette hiérarchie naturelle n'est plus : c'est l'intérêt du spéculateur, du financier, de celui qui manie les signes représentatifs de la richesse qui prévaut sur l'intérêt du véritable créateur de richesse, le producteur.

Aujourd'hui, l'économie nationale est dirigée par des trusts financiers qui ont été au paysan la maîtrise de ses prix. Les trusts financiers obligent le paysan à vendre ses produits à des cours avilis et à payer au prix fort les objets qu'il achète.

L'achat du lait à la ferme dépend de deux grandes sociétés laitières. Sur les 1.200.000 litres de lait que consomme chaque jour l'agglomération parisienne, 800.000 litres sont fournis par une seule société et 200.000 par une autre.

Touchant les engrais et l'électricité, le paysan subit les prix que lui imposent de puissantes sociétés commerciales contrôlées par le capital étranger.

Le paysan paie ses ferrures au coefficient 8, parce que le marché de la ferrure est contrôlé par un trust étranger dont la fonction est de rançonner le consommateur français.

Circonstance aggravante : du fait que le financier, au lieu de demeurer le serviteur de l'économie, en est devenu le maître, le progrès est presque invariablement utilisé par ce maître contre l'agriculture.

Voyez le blé. C'est un fait que, malgré l'augmentation de nos rendements, nous en produisons moins qu'avant guerre. Et, cependant, les choses se passent comme si nous avions trop de blé. Pourquoi ? Parce que la mécanique et la chimie ont permis de remplacer le pain loyal, fabriqué avec des farines loyales et

par des procédés loyaux, par des blocs d'amidon baptisés pain, mais qui ne sont pas du pain. Le consommateur se détourne d'autant plus naturellement de ce pain trompeur que le chauffage des fours au mazout lui donne une odeur de fumier. Voilà comment notre production de blé, inférieure à notre production d'avant-guerre, dépasse les besoins de la consommation nationale.

Nous avons également, paraît-il, trop de beurres, trop de graisses animales, mais, pourquoi ? Parce que la chimie permet de tirer des sources les plus étranges des graisses industrielles. Par exemple, les graisses de baleine sont transformées en margarine et prennent dans la consommation une place qui revient à nos beurres, à nos graisses et à nos huiles.

Joignez que l'industrie chimique évince nombre de cultures : les textiles artificiels supplantent le lin, le chanvre, la soie, les fleurs destinées à la parfumerie ; l'industrie mécanique se pose en rival du cheval. En bref, chaque pas en avant fait par l'industrie a, pour le travail des champs, un côté funeste. Le progrès, je l'ai dit, joue presque toujours, chez nous, contre l'agriculture.

Je n'en tire aucune conclusion fautive contre le progrès. Il peut, comme la langue d'Esopé, donner le meilleur et le pire. Mais, je m'élève contre cette hiérarchie à rebours des intérêts qui fait du financier le maître de l'économie, alors que sa fonction est d'en être le serviteur. Et je réclame le rétablissement de la hiérarchie naturelle des intérêts, parce que cette hiérarchie fait du producteur le maître de l'économie. Autrement dit, je réclame la corporation agricole, à l'effet de restituer au producteur agricole la maîtrise de ses prix et de faire jouer le progrès non plus contre l'agriculture, mais en faveur de l'agriculture.

Ce qui importe, en effet, au pays, à la société nationale, à la nation française, ce n'est pas que telle entreprise bancaire, telle société financière gagne beaucoup d'argent et distribue à ses actionnaires des dividendes substantiels, au prix trop souvent de la suppression des existences sociales et de l'appauvrissement national. Ce qui importe, c'est la préservation de ces existences sociales, c'est la conservation des foyers ruraux : parce que cette conservation est la condition nécessaire de l'existence et de la prospérité nationale.

LE MOUTON

VERS LA RECONSTITUTION DU TROUPEAU FRANÇAIS

Le troupeau ovin français comptait 30 millions de têtes en 1860, 16 millions en 1914. Aujourd'hui le nombre de moutons ne dépasse pas 10.000.000.

Deux causes essentielles expliquent cette rapide cadence. Dans les régions du Nord et de l'Est, dans le Centre et le Plateau Central la disparition des bergers. Dans le Sud-Ouest, l'évolution sociale de la famille paysanne a supprimé le petit troupeau confié aux femmes dans les métairies. Or la situation économique de l'agriculture française rend aujourd'hui l'élevage du mouton très intéressant et nous assistons à un retour de faveur qui réjouira tous les membres de l'« Union Ovine » et tous les éleveurs.

Notre Association a joué un rôle prépondérant dans cette résurrection. Toutes les initiatives prises pour faire connaître nos races et nos grands éleveurs, de magistrales études sur l'alimentation du mouton, sur les soins à donner au troupeau, sur l'élevage en plein air, ont contribué à faire l'éducation des agriculteurs et à les orienter favorablement vers la reconstitution des troupeaux.

Mais le plus grand service rendu par l'« Union Ovine de France » a été de porter remède à la crise des bergers. La formation professionnelle des jeunes et les récompenses accordées aux anciens bergers ont non seulement porté remède à la crise, mais ces mesures et ces initiatives nous assurent un lendemain réconfortant. On peut espérer aujourd'hui que tout agriculteur décidé à reconstituer un troupeau trouvera un bon berger pour le conduire. Dans le Sud-Ouest de la France et dans toutes les régions où fonctionne le méayage, c'est-à-dire partout où il n'est pas possible au propriétaire d'entretenir un grand troupeau, des formules adaptées comme l'élevage en parc ou le gardiennage en communal lui permettra cependant de conserver des moutons.

Nos jeunes filles ou jeunes femmes paysannes ne veulent plus entendre parler de garder un troupeau, si ré-

duit qu'il puisse être. Elles considèrent comme indigne de leur situation sociale de soigner des brebis et de s'astreindre à la discipline qu'impose l'élevage du mouton. La ville voisine avec ses bals et ses cinémas les attire irrésistiblement et elles entendent avoir liberté totale du samedi au coucher du soleil au lundi matin. N'espérons pas remonter ce courant. Les paysannes françaises, dans la plupart de nos régions, n'acceptent plus d'exercer un métier si volontiers pratiqué par leurs mères et grand-mères.

Je ne crois pas que le problème soit insoluble. J'estime que dans un avenir plus ou moins éloigné l'esprit d'association sera assez développé pour qu'il soit possible de constituer un troupeau important appartenant à un syndicat de petits propriétaires ou de métayers, comme ceux dont l'« Union Ovine de France » a pris l'initiative dans plusieurs départements de l'Est et du Centre. Un berger de profession, sous les ordres du président du syndicat ou de la coopérative, disposera de parcs et d'une bergerie bien choisie pour entretenir un troupeau important dans des conditions économiques intéressantes pour les coopérateurs. Nous appliquerons ainsi à la plaine le régime encore en honneur dans nos montagnes et nous utiliserons des ressources fourragères complètement gaspillées aujourd'hui. Chaque part sera représentée par un mouton et le nombre de parts sera proportionnel au nombre d'hectares possédés.

Le développement de l'esprit coopératif, le bon fonctionnement de nos mutuelles locales, la formation

professionnelle de nos jeunes paysannes, transformée par les cours agricoles par correspondance nous apparaissent comme des gages de succès dans une évolution conseillée par la situation économique de l'élevage du mouton.

Pour amorcer ce mouvement, nos Chambres d'agriculture pourraient aider les premières initiatives et donner une récompense aux syndicats nouveaux. « L'Union Ovine de France » favorisera de toutes ses forces cette résurrection du troupeau français dans les régions où le mouton a toujours réussi et d'où il n'a été chassé que par l'imprévoyance des agriculteurs.

Nos écoles de bergers trouveront dans cette initiative des débouchés intéressants, nos industries de la laine auront sur place une matière première plus importante et nos importations de viande de mouton pourront être réduites au profit de l'élevage français.

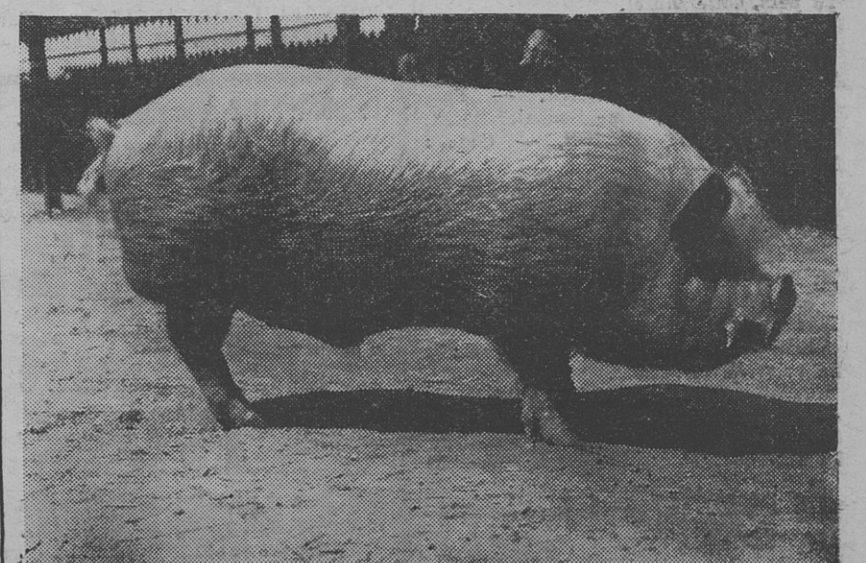
Ambroise RENDU,
administrateur de l'Union Ovine de France,
vice-président de l'Union Nationale des Syndicats agricoles.

Il n'y a pas de problème du blé, de problème du vin, à proprement parler. Il y a une politique agricole d'ensemble, une et indivisible.

Quelle place veut-on faire au paysan dans la grande famille française ?...
Tout est là !...

Jacques LEROY-LADURIE.

Un beau verrat Middle White

LIRE EN 2^e PAGE :

Les Palmarès
de nos
Différents Concours
à la
Foire de Nantes

Les Manifestations Agricoles se poursuivent avec un plein succès à la Foire de Nantes

Nous aurons occasion d'en reparler.

Voici aujourd'hui les divers Palmarès.

Concours d'Aviculture

Comme suite aux principaux grands prix d'honneur et d'élevage, parus dans notre dernier Bulletin, voici le palmarès de notre belle exposition. Nous nous tenons à la disposition de nos lecteurs pour leur indiquer les adresses complètes des lauréats et tous autres renseignements.

GRAND PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Cette haute récompense a été décernée à notre ami et adhérent, M. Agaisse, de Savenay, pour son superbe lot de pintades grises. Toutes nos félicitations.

Poules

Races françaises

FAVEROLLES. — Parquets : 1er prix, Mme Clément-Grandcourt ; 2e prix, Mme Joyaux. — Coqs : 1er prix, M. Goudou ; 2e prix, Mme Clément-Grandcourt. — Poules : 1er prix, M. Goudou ; 2e prix, Mme Bodinier-Poché. — Poulottes : 1er et 2e prix, Mme Clément-Grandcourt.

BRESSE NOIRE. — Parquets : 1er prix, M. Larcher. — Coqs : 1er prix, Mme Clément-Grandcourt. — Poules : 1er prix, M. Larcher. — Poulottes : 1er et 2e prix, Mme Clément-Grandcourt.

GATINAISES. — Parquets : 1er prix, Mme Spork. — Coqs : 1er prix, M. Baidir. — Poules : 1er et 2e prix, M. Baidir. — Poulottes : 1er et 2e prix, M. Baidir.

COUCOU DE RENNES. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Ramé. — Poules : 1er et 2e prix, M. Ramé. — Poulottes : 1er et 2e prix, M. Ramé.

JANZE. — Parquets, Coqs et Poules : 1er prix, M. Nagues.

MARANDAISE COUCOU DORÉ. — 1er prix, Mme Robin.

Races étrangères

COCHINCHINOIS. — Coqs : 1er prix, Mme Bodinier-Poché. — Poulottes : 2e prix, Mme Bodinier-Poché. — Poules : 2e prix, Mme Bodinier-Poché.

COUCOU DE MALINES. — Parquets : 2e prix, M. Levaux. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Levaux. — Poulottes : 1er et 2e prix, M. Levaux.

ORPINGTON NOIR. — Coqs, parquets, poules : 1er et 2e prix, Mme Bodinier-Poché.

ORPINGTON FAUVE. — Parquets, coqs, coquelets, poules : 1er et 2e prix, Mme Seignerin.

ORPINGTON BLEU. — Parquets : 1er et 2e prix, M. Goudou. — Coqs : 2e prix, M. Goudou. — Poules : 1er et 2e prix, M. Goudou.

AUSTRALORP. — Parquets, coqs, poules, parquets jeunes, coquelets, poulottes : 1er et 2e prix, M. Mary.

SUSSEX. — Parquets : 2e prix, M. Le Haut. — Parquets industriels jeunes : 2e prix, M. Le Haut.

SUSSEX SPECKLED. — Parquets et Coquelets : 1er et 2e prix, M. de l'Escaule. — Poulottes : 1er et 2e prix, M. de l'Escaule.

RHODE ISLAND. — Coqs : 2e prix, M. Larcher. — Poules : 2e prix, M. Larcher.

WYANDOTTE BLANCHE. — Parquets : 1er et 2e prix, M. Barbeyron. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Barbeyron. — Poules : 1er et 2e prix, M. Barbeyron.

WYANDOTTE DORÉE. — Parquets, coqs, coquelets, poules, poulottes : M. Delage, 1er prix.

WYANDOTTE ARGENTÉE. — Parquets, coqs, coquelets, poules, poulottes : 1er et 2e prix, M. Delage.

PLYMOUTH ROCK. — Parquets : 2e prix, Mme Bodinier-Poché. — Coquelets et poulottes : 1er et 2e prix, Mme Bodinier-Poché.

GRAND COMBATTANT INDIEN. — Coqs, poules : 1er et 2e prix, M. Edme. — Poulottes : 1er et 2e prix, M. Barton.

LEGHORN BLANC ANGLAIS. — Coqs : 2e prix, M. Goupil.

LEGHORN BLANC INDUSTRIEL. — Parquet : 1er prix, M. Vigneron ; 2e prix, M. Goudou.

LEGHORN NOIR. — Coqs : 2e prix, M. Agaisse.

LEGHORN DORÉ. — Coqs : 2e prix, M. Goudou. — Poules : 1er et 2e prix, M. Goudou.

BARNVELDERS. — Parquets et coqs : 1er et 2e prix, M. Mary. — Coquelets : 1er et 2e prix, M. Mary. — Poules : 1er et 2e prix, M. Mary.

HAMBURG PAILLETÉE. — Parquets : 1er et 2e prix, M. Brossard. — Coqs et poules : 2e prix, M. Agaisse.

HAMBURG GRAYONNÉ DORÉ. — Parquets et coqs : 1er et 2e prix, M. Huraul. — Poules : 1er et 2e prix, M. Huraul.

BRAECKELS ARGENTÉS. — Coqs et poules : 1er et 2e prix, Mme Robin.

1ers et 2es prix : Mme Clément-Grandcourt.

PHÉNIX DU JAPON NAIN. — Parquets : 1er et 2e prix, M. Clément-Grandcourt. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Clément-Grandcourt. — Poules : 2e prix, M. Clément-Grandcourt. — Poulottes : 2e prix, M. Clément-Grandcourt.

Pigeons de rapport

MONDAINS BLEUS BARRES. — Parquets : 2es prix, M. Mannant. — Males : 1er et 2e prix, M. Mannant. — Femelles : 1er et 2e prix, M. Mannant.

MONDAINS NOIRS. — Males : 2e prix, Mme Bodinier-Poché. — Femelles : 1er et 2e prix, M. Dantoni. — Poulottes : 1er et 2e prix, M. Dantoni.

MONDAINS BLANCS PURS. — Males et femelles : 2e prix, Mlle Martel.

MONDAINS ROUGES ET MEUNIERS. — Males : 1er et 2e prix, M. Dantoni. — Femelles : 1er et 2e prix, M. Dantoni.

MONDAINS PAPILLOTÉS. — Males : 1er et 2e prix, M. Plessis. — Femelles : 1er et 2e prix, M. Plessis.

MONDAINS AUTRES COULEURS. — Males : 1er et 2e prix, M. Plessis. — Femelles : 1er et 2e prix, M. Plessis.

MONDAINS AYANT AU MOINS 3 COULEURS. — Males : 1er et 2e prix, M. Mannant. — Femelles : 1er et 2e prix, M. Mannant.

CAUCHOIS ROUGES A BAVETTE. — Males : 1er et 2e prix, M. Cottineau. — Femelles : 1er et 2e prix, M. Cottineau.

CAUCHOIS JAUNE A BAVETTE. — Femelles : 1er et 2e prix, M. Berthonneau. — Males : 1er et 2e prix, M. Berthonneau.

CAUCHOIS BARRE ROUGE. — Males : 2e prix, M. Esprangle. — Femelles : 2e prix, M. Esprangle.

CAUCHOIS JAUNE UNI. — Males : 2e prix, M. Esprangle. — Femelles : 2e prix, M. Esprangle.

CAUCHOIS ROUGES ZAIN. — Parquets : 2e prix, M. Baidir. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Baidir. — Poules : 1er et 2e prix, M. Baidir.

CAUCHOIS JAUNE UNI. — Males : 2e prix, M. Esprangle. — Femelles : 2e prix, M. Esprangle.

CAUCHOIS ROUGES ZAIN. — Parquets : 2e prix, M. Baidir. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Baidir. — Poules : 1er et 2e prix, M. Baidir.

CAUCHOIS JAUNE UNI. — Males : 2e prix, M. Esprangle. — Femelles : 2e prix, M. Esprangle.

CAUCHOIS ROUGES ZAIN. — Parquets : 2e prix, M. Baidir. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Baidir. — Poules : 1er et 2e prix, M. Baidir.

CAUCHOIS JAUNE UNI. — Males : 2e prix, M. Esprangle. — Femelles : 2e prix, M. Esprangle.

CAUCHOIS ROUGES ZAIN. — Parquets : 2e prix, M. Baidir. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Baidir. — Poules : 1er et 2e prix, M. Baidir.

CAUCHOIS JAUNE UNI. — Males : 2e prix, M. Esprangle. — Femelles : 2e prix, M. Esprangle.

CAUCHOIS ROUGES ZAIN. — Parquets : 2e prix, M. Baidir. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Baidir. — Poules : 1er et 2e prix, M. Baidir.

CAUCHOIS JAUNE UNI. — Males : 2e prix, M. Esprangle. — Femelles : 2e prix, M. Esprangle.

CAUCHOIS ROUGES ZAIN. — Parquets : 2e prix, M. Baidir. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Baidir. — Poules : 1er et 2e prix, M. Baidir.

CAUCHOIS JAUNE UNI. — Males : 2e prix, M. Esprangle. — Femelles : 2e prix, M. Esprangle.

CAUCHOIS ROUGES ZAIN. — Parquets : 2e prix, M. Baidir. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Baidir. — Poules : 1er et 2e prix, M. Baidir.

CAUCHOIS JAUNE UNI. — Males : 2e prix, M. Esprangle. — Femelles : 2e prix, M. Esprangle.

CAUCHOIS ROUGES ZAIN. — Parquets : 2e prix, M. Baidir. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Baidir. — Poules : 1er et 2e prix, M. Baidir.

CAUCHOIS JAUNE UNI. — Males : 2e prix, M. Esprangle. — Femelles : 2e prix, M. Esprangle.

CAUCHOIS ROUGES ZAIN. — Parquets : 2e prix, M. Baidir. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Baidir. — Poules : 1er et 2e prix, M. Baidir.

CAUCHOIS JAUNE UNI. — Males : 2e prix, M. Esprangle. — Femelles : 2e prix, M. Esprangle.

CAUCHOIS ROUGES ZAIN. — Parquets : 2e prix, M. Baidir. — Coqs : 1er et 2e prix, M. Baidir. — Poules : 1er et 2e prix, M. Baidir.

CAUCHOIS JAUNE UNI. — Males : 2e prix, M. Esprangle. — Femelles : 2e prix, M. Esprangle.

Concours d'Ovins et Porcins

OVINS

Race Southdown

1re Section : Males. — 1er prix, Séguinot, Sainte-Gemme-la-Plaine (Vendée) ; 2e prix, Renaud Elie, Châteaubriant ; 3e prix, de Montcut, Néant (Morbihan).
2e Section : Femelles. — 1er prix, Séguinot, précité ; 2e prix, de Montcut, précité.

Race Dishley

1re section : Males. — 1er prix, Thébault-Guilbaud, Apremont (Vendée) ; 2e prix, Ménard, Mouzeil.
2e Section : Femelles. — 1er prix, Thébault-Guilbaud, précité ; 2e prix, Ménard, précité.

Races diverses

1re section : Males. — 1er prix, Perruchas, Port-Saint-Père ; 2e prix, Lebeau, Montoir ; 3e prix, Veuve Grolier, Saint-Père-en-Retz ; 4e prix, Séguinot, précité.
2e Section : Femelles. — 1er prix, Perruchas, précité ; 2e prix, Veuve Grolier, précitée ; 3e prix, Lebeau, précité.

Race Caprine

2e prix, Ménard, précité.

Prix de troupeaux

1er, Séguinot ; 2e, Thébault-Guilbaud ; 3e, Perruchas ; 4e, de Montcut ; 5e, Veuve Grolier ; 6e, Lebeau ; 7e, Ménard.

PORCINS

Race Craonnaise

Males. — 1er prix, Macé, Maumusson. — Femelles. — 3e prix, Macé, précité.



LE DAHLIA

COMMENT FAIRE

LES MEILLEURES BOUTURES

Pour être sûr d'avoir de grandes et belles fleurs, il faut renoncer à planter, comme on le fait le plus souvent, de gros tubercules de pleine terre qui, en outre, poussent à la dégénérescence des variétés. Il faut planter des boutures provenant de boutures faites l'année précédente. On a évidemment, avec les boutures, une floraison plus tardive, mais peut-on vraiment compter sur les dahlias pour l'été ? Tant que durent les grandes chaleurs, les fleurs sont petites et se fanent rapidement. Ce n'est guère qu'en septembre que l'effet est complet : le dahlia est vraiment le roi de l'automne, pour céder son sceptre au chrysanthème aux premières gelées.

Ajoutons que si, pour les gros tubercules conservés de l'année précédente et plantés tels quels, aussi bien d'ailleurs que si on les partage en séparant les « pattes », la floraison est plus hâtive, elle laisse, par contre, beaucoup à désirer à l'automne.

Donc les boutures donneront peut-être leurs premières fleurs seulement en août, mais celles-ci seront de grandes dimensions, surtout dès les premières fraîcheurs de septembre. Nombre d'amateurs m'objecteront que, s'ils plantent des tubercules de l'année précédente, c'est qu'ils n'ont pas, comme les horticulteurs, de serre chauffée pour mettre ces tubercules en végétation et en obtenir des boutures et les faire raciner.

Je crois donc leur rendre service en leur donnant un procédé personnel, simple pour faire des boutures sans matériel. Après l'hiver, pendant lequel ils auront conservé des tubercules de l'année précédente dans un cellier ou une cave à l'abri de l'humidité et de la gelée, ils planteront ces gros tubercules contre un mur au Midi, devant lequel ils auront préparé une planche bécée, ils poseront les tubercules sur le sol sans les enterrer, ils les recouvriront de bon terreau jusqu'à une hauteur de 3-4 centimètres au-dessus du collet, et ils tiendront ce terreau bien mouillé. La nuit, le tout devra être abrité par des paillassons déroulés contre le mur, sans toucher, bien entendu, les tubercules.

De jeunes pousses apparaîtront. Quand elles auront 5 à 10 centimètres de haut, on débarrassera un peu les tubercules et on en détachera, avec leurs jeunes racines, ces pousses qu'on mettra en godets, sous châssis si possible, ou en pleine terre si le temps le permet.

On remarquera que cette méthode est analogue à l'emploi des drageons dans la culture du chrysanthème.

Philippe RIVOIRE.

(Alpes et Provence.)

L'HETEROSPORIUM DE L'ŒILLET

Il y a quelque temps, nombre d'horticulteurs constataient dans leurs serres d'œillets un grand nombre de feuilles tachées par l'Heterosporium. Depuis, avec les pluies ininterrompues que nous avons eues, ces attaques se sont aggravées. Nous avons pu nous rendre compte que la plupart des taches d'Heterosporium observées sur les feuilles n'étaient pas stériles, mais portaient, au centre, cette tache brune constituée par des touffes de conidiophores, portant à leurs extrémités les conidies, organes de propagation.

Or, ces conidies n'attendent, pour se développer, que des conditions favorables de chaleur et d'humidité, conditions qui seront satisfaites dès le premier relèvement de la température. L'Heterosporium étant un des parasites cryptogamiques de l'œillet des plus dangereux, nous croyons utiles de rappeler l'aspect de ses attaques, pour qu'on puisse déceler sa présence et faire un traitement immédiat afin d'en éviter la propagation.

L'Heterosporium est dû à un champignon qui vit à l'intérieur des cellules. Il attaque les feuilles, les tiges et les calices. Sur les feuilles et les tiges, les dégâts ne sont réellement importants que si l'attaque est très généralisée ; sur les calices, les atteintes, pour si peu graves qu'elles soient, entraînent toujours de la valeur à la fleur. Ces altérations se manifestent sous la forme de taches arrondies ayant, au centre, un point plus foncé au moment de la fructification. Nous avons dit, plus haut, que la se trouvaient les corps reproducteurs.

Les attaques débutent presque toujours sur les feuilles, et de là, se propagent aux calices. Or, comme il est difficile de traiter ces dernières par crainte de tacher les fleurs, il est absolument indispensable d'agir le plus tôt possible pour enrayer le mal dès son début.

Etant donnée la présence des fleurs, actuellement, les traitements aux bouillies sont impossibles, aussi, conseillons-nous l'emploi d'un mélange de chaux et de fleur de soufre. Ce traitement peut être efficace, s'il est doublé d'une aération raisonnée des bûches ; cette aération aura pour but de chasser la chaleur humide, dès que la température se sera relevée, et devra être faite le plus tôt possible le matin.

Maurice GREG.

(Petite Revue.)

Point de résultat incertain Avec les Engrais St-Gobain.

Concours des Vins de la Loire-Inférieure

Muscadets 1935

Médaille d'or

Poirion Henri, viticulteur à Maisdon ; Saupin Auguste, la Grammoire, Vertou ; Guilbaud Marcel, au bourg, Mouzillon ; Corbier, la Morandière, Mouzillon ; Bonhomme Gustave, à Mouzillon ; Gautreau Jean, à Bois-Chaudeau, Mouzillon ; Gillard Henri, la Grande-Haie, la Haie-Fouassière ; Chénouard Pierre, Vallet ; Cormerais René, Beauregard, Mouzillon ; Fleurance Benjamin père, la Chapelle-Heulin ; Laurcal, Moulin de la Bidière, Monnières.

Médaille d'argent grand module

Florence Clément, la Charoitière, Vallet ; Lureau Lucien, la Bronière, Vallet ; Sauvage Pierre, le Pas-Baril, Vertou ; Poirion Léo, Monnières ; Lusseau Pierre fils, Le Pallet ; Guilbaud Edouard, Pierre-Blanche, Vallet ; Pineau Gustave, les Barres, la Haie-Fouassière ; Morille Prudent, Le Loroux ; Musset, château de la Bidière, Maisdon ; Gauthier Ernest, les Bradières, la Haie-Fouassière ; Bahaud D., la Chapelle-Heulin ; Pineau Jean-Marie, Le Landreau ; Toulbaud Etienne, Le Cellier ; Gani-chaud Julien, Mouzillon ; Santeau Etienne, Le Pallet.

Médaille d'argent petit module

Fleurance Benjamin fils, la Chapelle-Heulin ; Morinière Henri, l'Aigletière, Le Loroux ; Cesbron Joseph, les Chabossières, Vallet ; Plessis Théophile, la Chapelle-Heulin ; Chénouard-Huet, la Chevalerie, Vallet ; Mme Dolly, les Martrais, Le Loroux ; Marchand Louis, Oudon ; Cormerais Emile, Mouzillon ; Rochedeau Constant, la Haie-Fouassière ; Vezin Théophile, la Caillerie, la Haie-Fouassière.

Médaille de bronze

Richard Joseph, la Jorsonnière, Saint-Lumine-de-Clisson ; Mercier Pierre, à Liré (M.-et-L.) ; Duracier J.-B., Oudon ; Chan Mathurin, Saint-Julien-de-Concelles ; Grégoire Henri, à Beauregard, Mouzillon ; Poirion E. fils, la Grèlière, Vertou ; Poitier Emile, la Rairie, la Haie-Fouassière ; Hervouet Paul, la Bigottière, Maisdon ; Ménard Jules, Saint-Julien-de-Concelles ; Marchof Léon, la Haie-Fouassière ; Monnier Joseph, les Landes, Châteaubaud ; Hodé Louis, Saint-Herblon ; Thuau Marcel, la Templeire, Châteaubaud ; Gani-chaud Léon, Mouzillon ; Joubert Ferdinand, au bourg, Le Landreau ; Martin, la Sablette, Mouzillon ; Chénard Emile, l'Aigletière, Mouzillon ; Pellerin Eugène, la Bretonnière, Le Landreau ; Viaud François, la Féverie, Maisdon ; Bonneau Eugène, Le Loroux ; Olivier Prosper, Vertou ; Guilbaud Edouard, au bourg, Mouzillon ; Couillaud Auguste, Mouzillon ; Bonhomme Jules fils, Beau-Soleil, Gorges ; Rafféguet, le Beau-Lorier, Saint-Lumine-de-Clisson ; Athimon Auguste, les Genaudières. Le Cellier.

Muscadets vieux

Année 1919

Médaille d'or. — Priou Francis, le Petit-Bois, Vertou ; Verlynde, les Gillières, la Haie-Fouassière.

Médaille d'argent

— Chénouard Pierre, à Vallet.

Médaille de bronze. — Du Plessis-Quinquin, Bradières, Saint-Philbert-de-Grandlieu.

Année 1921

Médaille d'or. — Garnier Maurice, la Mercedière, Le Pallet ; Martin Marcel, la Sablette, Mouzillon.

Médaille d'argent. — Lusseau Pierre, viticulteur, Monnières.

Année 1923

Médaille d'or. — Chénouard-Huet, la Chevalerie, Vallet.

Médaille d'argent. — Martin Marcel, la Sablette, Mouzillon ; Lusseau Pierre, Monnières.

Médaille d'or. — Chénouard-Huet, la Chevalerie, Vallet.

Médaille d'argent. — Docteur Pineau, Saint-Julien-de-Concelles ; Bonneau Henri, le Poyet, la Chapelle-Heulin ; Martin Marcel, la Sablette, Mouzillon ; Guillet Auguste, la Haie-Fouassière.

Médaille de bronze. — Garnier Maurice, la Mercedière, Le Pallet.

Gros-Plants

Médaille d'or. — Joyau Louis, le Pé-Bardoul, Le Loroux-Bottreau ; Perron Pierre, l'Angletière, Le Loroux-Bottreau.

Médaille d'argent grand module. — Bourgoin Francis fils, les Forges, Le Loroux-Bottreau ; Morille Prudent, Le Loroux-Bottreau ; Jeannou Auguste, la Garenne, Saint-Philbert-de-Grandlieu.

Médaille d'argent. — Duretail, Saint-Etienne-de-Corcoué ; Bonhomme Auguste, Beau-Soleil, Gorges.

Médaille de bronze. — Janin Robert, Le Loroux-Bottreau ; Lureau Jean, Guérande, Le Loroux-Bottreau.

Pinots

Médaille d'or. — Toulbaud Etienne, Saint-Géron.

Médaille d'argent. — Bourru Louis, Saint-Georges-sur-Layon (M.-et-L.).

Médaille de bronze. — Allaire Arthur (Pinot doré), Nantes.

Malvoisie

Médaille d'or. — Guindon Stanislas, Saint-Géron.

Médaille d'argent. — Athimon Francis, Le Cellier.

Hybrides blancs

Médaille d'argent. — Rondeau Marcel, la Verrerie, Vertou.

Médaille de bronze. — Lebreton J. place Guépin, Savenay.

Hybrides rouges

Médaille d'argent. — Lureau Ferdinand, Saint-Herblon.

Médaille de bronze. — Pénicaud au Rocher, Bougenais ; J.-B. Vigier, rue de l'Industrie, Pont-Rousseau.

Vins rouges de la Loire

Médaille d'or. — Guindon Stanislas, Saint-Géron.

Médaille d'argent. — Athimon Auguste, les Genaudières, Le Cellier.

Eaux-de-Vie de vin

Année 1935
Médaille d'or. — Jean David, expert, Oudon.

Médaille d'argent. — Vincent Louis, Le Fuillet (M.-et-L.).

Médaille de bronze. — Rousseau, la Boistière, Vertou.

Année 1934

Médaille d'or. — Rochereau Constant, à Landemont (M.-et-L.).

Médaille d'argent. — Priou Francis le Petit-Bois, Vertou.

Médaille de bronze. — Marchand Louis, Oudon ; Vincent Louis, Le Fuillet (M.-et-L.).

Année 1933

Médaille d'or. — Guilbaud Edouard, Vallet.

Médaille d'argent. — David Jean, expert, Oudon.

Année 1932

Médaille d'or. — Guilbaud Edouard, Vallet.

Médaille d'argent. — Prieur Francis le Petit-Bois, Vertou.

Médaille de bronze. — Rousseau, la Bastière, Vertou.

Année 1928

Médaille d'argent. — Chénouard Pierre, Vallet.

Médaille d'or. — Verlynde Jean, la Haie-Fouassière ; Verlynde Jean, la Haie-Fouassière.

Médaille d'argent. — Chénouard Pierre, Vallet.

Médaille d'or. — Chénouard Pierre, Vallet.



MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 6 Avril 1936

ANIMAUX	Annés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vil			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.010	2.904	6 50	5 70	4 60	7 20	3 90	3 13	2 30	4 45
Vaches.....	1.032	1.815	6 30	5 30	4 30	7 80	3 78	2 90	2 15	5 00
Taureaux.....	545	530	4 90	4 60	4 10	5 30	2 95	2 53	2 05	3 28
Veaux.....	2.330	2.240	10 60	9 00	8 00	11 30	6 35	5 13	4 40	6 78
Moutons.....	13.204	13.000	13 30	10 10	8 20	14 30	6 65	4 75	3 60	7 15
Porcs.....	1.551	1.551	7 56	7 28	6 00	7 86	5 30	5 10	4 20	5 59

Du Jeudi 9 Avril 1936

ANIMAUX	Annés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vil			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	702	673	6 60	5 70	4 60	7 30	3 95	3 13	2 30	4 52
Vaches.....	468	450	6 40	5 30	4 30	8 00	3 85	2 90	2 15	5 12
Taureaux.....	170	160	4 90	4 60	4 10	5 30	2 95	2 53	2 05	3 28
Veaux.....	1.213	1.120	10 60	9 00	8 00	11 40	6 35	5 13	4 40	6 85
Moutons.....	3.745	3.700	13 50	10 10	8 20	14 50	6 75	4 75	3 60	7 25
Porcs.....	1.141	1.141	7 56	7 28	6 00	7 86	5 30	5 10	4 20	5 50

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.432. — Maine-et-Loire, 260; Sarthe, 139; Mayenne, 290; Loire-Inférieure, 150; Indre-et-Loire, 30; Deux-Sèvres, 265; Vienne, 20; Vendée, 30. — MOUTONS : 13.204. — Maine-et-Loire, 193; Arrives, 140. — VEAUX : 2.330. — Maine-et-Loire, 140; Sarthe, 140; Mayenne, 140; Loire-Inférieure, 140; Indre-et-Loire, 140; Deux-Sèvres, 140; Vienne, 140; Vendée, 140.

LE LAIT, piège-réclame à Nantes SCANDALE

L'Union Centrale des Producteurs de Lait nous communique :

Par un article de fin février, nous nous élevions contre cette pratique commerciale du « Lait-Piège-Réclame » exercée par certains magasins d'alimentation nantais, espérant que ce premier cri d'alarme serait compris sans avoir à en mieux préciser les véritables origines.

Nous terminions en nous mettant à la disposition des régions laitières, non encore syndiquées qui jugeraient de leurs intérêts de se joindre à notre action générale de défense laitière.

Or, depuis que de nouvelles réunions de producteurs ont été faites, il est curieux d'observer qu'elles ne sont nullement du goût de certain gros ramassage, fournisseur, pour une bonne part, de succursales pratiquant cette méthode de réclame incriminée.

En effet, on nous a annoncé officiellement la distribution dans les campagnes, et durant la Foire, de milliers de tracts ou lettres dont le but astucieux est ou sera :

1) Chercher à discréditer le Président de l'Union Centrale des Producteurs de lait aux yeux de ses membres et de ceux des agriculteurs que ce groupement cherche à défendre par une Union générale.

2) D'empêcher entre cultivateurs proches et éloignés de Nantes (ou entre leurs organismes corporatifs) toute entente trop grande, en définitive gênante évidemment pour tout pêcheur en eau trouble, qu'il fasse commerce de beurre ou de lait de consommation.

3) Dont le but sera aussi de blanchir habilement cette méthode de piège-réclame pratiquée presque uniquement par les succursales d'une importante firme d'alimentation, en voulant nous faire croire à une belle œuvre de propagande du lait, ce dont, suprême toupet, le producteur (prétendant les tracts) aurait tort de se plaindre. (En cela, nous ne pouvons nous empêcher de penser que l'auteur de ces feuilles prend le producteur pour un type bien stupide et de peu de bon sens).

Aussi, afin que personne n'ignore les dessous de la manœuvre, nous nous excusons d'être obligés de nous en expliquer longuement, bien que la méthode incriminée puisse être modifiée devant ce coin de voile que nous soulevons.

Chacun sait que le détaillant gagne 0,15 centimes par litre de lait vendu à la consommation, mais beaucoup ignorent que les Maisons-Mères de certains établissements à succursales multiples et capitaux importants, exigent, depuis quelque temps, 0,07 centimes de ristourne par litre pour leur siège... (cependant que le producteur vend au-dessous de son prix de revient) — faute de quoi, elles accepteraient volontiers le lait d'un département voisin où d'autres capitaux extrêmement importants règnent en maître sur cette même denrée.

(Inutile de faire remarquer qu'une campagne ruinée, c'est la mort économique de la ville la plus proche.) Ceci dit, on comprendra aisément quels avantages une firme à nombreuses succursales peut retirer de ce stratagème pour concurrencer et ruiner petit à petit les innombrables épiceries de moindre envergure, sans avance, commerçants dans une ville qui, comme Nantes, absorbe par jour environ 60.000 litres de lait.

Supposons, en effet, un instant que les succursales de cette firme ven-

dent seulement mille litres de lait par jour, leur siège touchera déjà, sans aucun effort, 25.550 francs par an — et si elle accaparait le marché du lait en entier, ce serait un million cinq cent trente-trois mille francs. — Evidemment la manœuvre est subtile, pleine de prévoyance et tentante — (comme d'ailleurs pour le ramassage qui pourrait arriver à en avoir le monopole).

A ce compte, il n'est pas douteux que, déjà, le siège des succursales puisse autoriser à leur tour ou à la fois, quelques-unes d'entre elles à livrer, même gratuitement, un litre de lait à tout client qui lui en a acheté un tout jour de suite — de plus un but est atteint, puisque grâce à l'achat de ce litre chaque matin, ce client est tenté en rentrant dans le magasin pêcheur d'y acheter toutes autres marchandises nécessaires à lui et sa famille.

Et voilà comment, sous le prétexte astucieux de propagande laitière (voir le tract) le commerce d'une succursale est relevé ou intensifié pour tout un quartier. Il est facile de comprendre que le producteur, en définitive, fait les frais de ce piège alors que déjà, sans discussion possible (car il est tenu sous la terreur habilement cultivée d'un lâchage) il a, très souvent, cédé son lait au prix que l'on veut bien le lui payer. Comble d'audace, on voudrait, naturellement, le mettre en garde contre ces soi-disant (ajoutent de précédents tracts) groupements de défense des intérêts des cultivateurs.

L'agriculteur est, trop souvent, la bonne « tête de ture » qui perd sur des produits avec lesquels certains intermédiaires édifient, parfois même sans effort, des fortunes; cela ne peut plus durer.

La pratique du lait piège-réclame est un scandale autant qu'une de ces plus belles brimades commerciales autorisées par les nombreux indifférents politiques, envers et contre la Culture (qui doit supporter et payer toutes leurs fautes).

Contre le petit et moyen commerce détaillant ; Contre le Trésor public qui devra alimenter de nouvelles misères en voie de chômage ; Contre le contribuable qui alimentera ce Trésor avec le reste de ses économies, pour finalement le seul profit de quelques gros intéressés souvent bien camouflés.

Un remède nous reste, producteurs comme consommateurs, « nous entendre », puisqu'aucune loi protectrice n'existe contre de semblables puissances d'argent, aussi égoïste-ment manœuvrées : « Faisons valoir les Maisons, petites ou grandes, qui ne spéculent pas cyniquement sur nos produits, ou encore sur la valeur du travail, et avec de telles dispositions nous contribuerons à permettre à tous les Français de vivre et rester honnêtes ».

Le Président de l'Union Centrale des Producteurs de Lait, R. DE LA BRETONNIÈRE.

(A noter que les Docks de l'Ouest ne pratiquent pas la méthode de vente par le lait-piège-réclame.)

Pensée

C'est parce que nous avons pris une mentalité de vaincus, que nous avons ruiné la victoire.

Henry LEMERY.



DÉNATALITÉ FRANÇAISE : Notre race française est en péril. Durant le premier semestre de 1935 la population allemande s'est accrue de 200.000 âmes; l'italienne de 195.000... La nôtre a diminué de 33.000 unités. Cette situation peut avoir, dans l'avenir, des conséquences désastreuses.

COMITÉ DE COORDINATION DU VIN : A la suite de longs échanges de vue, il a décidé que la 2^e tranche serait libérée quand les cours des vins à 9 degrés auront atteint le prix de 8 francs le degré; le total des déclarations des vins distillés à fin février s'élevait à 9.538.525 hectolitres; les alcools de prestation seraient payés 425 francs pour les 50 premiers hectolitres.

LES COURS DU BÉTAIL continuent leur amélioration sensible sur l'an dernier; les facteurs de la hausse semblent avant tout d'ordre psychologique; les disponibilités restent élevées.

EN ALGERIE, la production de la laine a été en 1933 plus importante qu'en 1934; elle a atteint 6.780 tonnes contre 6.210 en 1934 et 6.636 en 1933...

Coopérative Blé de 1934

Nous avons encaissé le 8 avril la plus grosse partie de nos primes au ministère de l'Agriculture. Il reste à recevoir quelques centaines de mille francs.

Dans de telles conditions, nous espérons pouvoir régler le solde de nos blés stockés de 1934 vers la fin du mois.

L'immense opération du blé de stockage se révèle du reste assez bonne.

Pour ne plus acheter nos Pommes et nos Poires à l'étranger

Si nous sommes réduits à importer, par an, 35.000 tonnes de pommes à couteau et 25.000 tonnes de poires représentant une valeur de plus de 70 millions de francs, c'est d'abord parce que nos fruits ne sont pas sains et n'ont pas un bel aspect, mais c'est aussi, trop souvent, parce que nous n'offrons pas au consommateur les variétés qu'il préfère.

Nos agriculteurs ont donc, puisque c'est avant leur intérêt que leur devoir, à adapter leurs cultures aux exigences de leur clientèle.

Plantons donc résolument, mais ne plantons pas au petit bonheur et ne laissons pas davantage au hasard le soin de régler seul la forme et l'alimentation, la vigueur et la protection de nos arbres contre les parasites.

Ce dernier aspect du problème mérite de retenir aujourd'hui toute notre attention.

Pour fournir aux agriculteurs tous les renseignements désirables concernant la lutte contre les parasites des arbres fruitiers, les Chemins de fer de l'Etat organisent, à la Foire-Exposition de Niort, du 3 au 8 mai 1936, une exposition des moyens de lutte contre les ennemis de nos vergers.

Cette exposition sera complétée par une présentation des machines à trier et des emballages rationnels des fruits.

Le représentant du Réseau de l'Etat se fera d'ailleurs un plaisir de répondre, à son stand, à toutes les questions des agriculteurs qui voudront bien lui poser sur l'organisation et l'entretien de leurs cultures fruitières.

Tous les agriculteurs ont le plus évident intérêt à visiter cette exposition et à s'y renseigner.

Nitrate de magnésie

Nous pouvons fournir à nos adhérents du Nitrate de Magnésie et de chaux, nouvel engrais, brevet Villain Frères.

La Magnésie, garantie soluble dans l'eau, donne aux plantes la couleur vert foncé.

Une récolte de céréales réclame trois fois plus de magnésie que de chaux. Une récolte de pommes de terre ou de betteraves exige autant de magnésie que d'acide phosphorique ou de chaux.

La magnésie est donc indispensable et il n'est pas étonnant qu'elle élève les rendements à l'hectare et remédie à certaines maladies.

Employez le Nitrate de Magnésie

AVRIL Vignobles Nantais Semaines de Printemps Cultures Maraichères

ENGRAIS SALMON PRIMOSÉINE

Agence de NANTES : PERSYN & BOUCAUD 28, Rue du Gué-Robert Téléphone 114-86

Le Chancre cancéreux du Pommier à Cidre

Cette maladie au sujet de laquelle des demandes de renseignements nous sont parvenues, est due à un champignon très redoutable : le « Nectria ditissima », qui s'attaque de préférence aux espèces délicates, surtout en sol humide.

Caractères de la maladie : Celle-ci est caractérisée par une plaie rongeante due aux ravages du champignon, qui se manifeste sur la tige et les rameaux et à laquelle les arbres résistent plus ou moins longtemps, suivant leur vigueur, mais dont ils finissent généralement par succomber.

La maladie débute au niveau d'un œil, l'écorce se crevasse, se morfille, puis il se forme une dépression à l'endroit du chancre; les tissus réagissent bien par la formation de bourrelets, mais en vain, car le champignon s'étend de plus en plus et finit par entourer les rameaux qui meurent.

Mesures préventives : Choisissez d'abord vos variétés et sélectionnez vos greffons.

Le choix des variétés s'impose. En terrains humides, encaissés, insuffisamment aérés, tout particulièrement exposés au chancre, ne plantez que des variétés résistantes, connues du commerce et dont vous avez libre choix, rejetez au contraire les variétés sensibles (reinettes du Canada, reinette du Mans, par exemple).

Faites la sélection des greffons, en ne prenant jamais ces derniers sur les arbres atteints de cette maladie, qui est héréditaire.

Traitement des plaies : Le plus souvent, le chancre se développe à la suite de plaies, recouvrez alors les sections faites sur l'arbre d'un mélange d'huile d'antracine (une partie) et de chaux (deux parties) en faisant avec ces deux produits un mastie un peu mou.

Traitement curatifs : Leur action est peu efficace. Coupez et brûlez les rameaux atteints ainsi que tout le bois mort recueilli.

Badigeonnez ensuite les plaies de taille avec la solution suivante : sulfate de fer, 500 grammes; acide sulfurique, 100 grammes; eau, 1 litre.

Faites dissoudre le sulfate de fer dans l'eau et versez lentement l'acide sulfurique dans cette solution. Ne jamais faire l'inverse, c'est-à-dire l'eau dans l'acide, car des projections pourraient provoquer des brûlures graves.

Employez de préférence la solution chaude, son efficacité étant augmentée.

C. HOUDAYER, Professeur d'agriculture, (La Défense Agricole.)

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

106. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnées autorisées par la loi : Seibel blanc 4986, Seibel rouge n° 4643, 5437, 5455, 5487, 8745; très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité. S'adresser à Terrien-Brelet, viticulteur, au Bourg, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

137. — A vendre beaux PLANTS D'ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser Robert Maurice, à Sainte-Luce (L.-I.).

46. — Pépiniériste sérieux sollicite BEAUX PLANTS de Seibel blanc 4986 et rouge 4643, 5455, au-dessous prix de revient, avec facilités de paiement. Occasion exceptionnelle. Prendre adresse au Syndicat.

47. — A vendre VACHES et GENISSES Normandes, sélectionnées, toutes laitières. Letreguilly, éleveur, Subigny (Manche).

50. — A vendre BEAUX PLANTS DE VIGNE racinés. Les meilleures variétés pour notre région. Bas prix et authenticité garantie. Seibel rouge 4643, 5455; Seibel blanc 4986, 4995. H. Cornetant, propriétaire à Bellefontaine, Paulx (Loire-Inférieure).

51. — A vendre PLANTS DE VIGNES racinés extras. Hybrides producteurs directs : Blancs : Seibel n° 4986, 5409, 6468, Baco 22 A.

Rouges : Seibel n° 4643, « Roi des Noirs » 5437, 5455, 5487, 8745, Baco n° 1, Bertille Seyve, 2862 « Le Com-mandant ». Plants greffés sur 3309 : Muscadet, Colombar, Plants également greffés sur 3309 : Seibel 7053, 8745, 8916, 101.73, Seyve-Villard 5276. Authenticité absolue garantie sur facture. Prix-courant franco. S'adresser à M. A. Anneau, Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

53. — DEMI-MUIDS, barriques, tonnettes, demi-barriques, tous genres. Henri Charron, 36, quai Mala-koff, Nantes (près Gare Orléans).

57. — A vendre DIX BARRIQUES excellent Muscadet « Sèvre et Maine » dernière récolte. Prendre adresse au Syndicat.

59. — A louer pour la Toussaint prochaine, à 6 kilomètres de Nantes, UNE FERME de 16 hectares à demi-fruits. Très bonnes terres labourables; 4 hectares de prairie, vigne. Matériel complet fourni par le propriétaire et la moitié du cheptel. S'adresser au Syndicat.

62. — A louer de suite, près la gare du Bois-Chole, commune de Saint-Aignan-de-Grandlieu, PETITE BORDIERIE de 3 hectares. S'adresser à Mme Noisset, 91, rue Général-Bual, Nantes.

63. — A louer pour la Toussaint 1936, FERME de 5 hectares, vignes, verger, prairies du bord de la Sèvre. S'adresser au Syndicat.

64. — A vendre, BARATTE, marque Simon Frères, pouvant travailler jusqu'à 25 litres de crème; MOULEUSE A BEURRE même marque.

pour grande exploitation, à vendre pour cause de vente de lait. S'adresser Philbert Avril, à la Meule, Arthon (Loire-Inférieure).

65. — A louer pour le 23 avril 1937, à moitié fruit ou à prix d'argent, FERME D'ELEVAGE sur coteaux de la Sèvre, en Vendée, 40 hectares. S'adresser au journal.

DEMANDES

153. — On demande MENAGE, jardinier, cuisinier. Très bonnes références. S'adresser au Syndicat.

164. — Cherche MENAGE, valet de chambre, chauffeur et femme de chambre, pour Nantes et campagne, connaissant service. Inutile de se présenter sans excellents certificats. S'adresser au Syndicat.

165. — FAMILLE cultivateurs, cinq personnes, cherche ferme de 20 hectares au moins, de préférence à moitié fruit, région Nantes, pour la Toussaint prochaine. Adresse au Syndicat.

166. — MENAGE demande place cultivateur-vigneron, toutes mains; femme basse-cour. Bonnes références. S'adresser au Syndicat.

167. — On demande DEUX CELIBATAIRES de 20 à 35 ans, l'un jardinier, l'autre charpentier-menuisier. S'adresser à l'Economie du Grand Séminaire, Nantes.

Chemins de Fer de l'Etat

AVIS AU PUBLIC

COURSES AU LION-D'ANGERS Le lundi 13 avril 1936

Les Chemins de fer de l'Etat informent le public qu'à l'occasion des courses du Lion-d'Angers, un train spécial comportant des voitures de toutes classes sera mis en marche, entre Angers-Saint-Serge et le Lion-d'Angers, le lundi 13 avril 1936.

Angers-Saint-Serge, départ, 13 heures; Angers, départ, 13 h. 12; Montreuil-Belfroi, départ, 13 h. 18; La Membrolle, départ, 13 h. 25; Le Lion-d'Angers, arrivée, 13 h. 34.

Le 13 avril, il n'y aura pas de train spécial entre Le Lion-d'Angers et Angers-Saint-Serge, mais les voyageurs auront à leur disposition comme chaque jour, le train 3669 quittant Le Lion-d'Angers à 20 h. 9 et arrivant à Angers-Saint-Serge à 20 h. 42.

Grands Réseaux des Chemins de Fer Français

Pour permettre aux voyageurs qui traversent Paris de se débarrasser de leurs bagages à main, les Grands Réseaux de Chemins de fer ont organisé un service spécial de transport de ces colis de gare d'arrivée à gare de départ de Paris.

Les bagages à main, remis à l'arrivée à la consigne désignée d'une gare tête de ligne, sont transportés, sur demande, dans un très bref délai, à la consigne au départ d'une autre des principales gares parisiennes, moyennant un versement de un franc par colis, avec minimum de 4 francs par envoi.

Pour tous renseignements, consulter les affiches apposées dans les gares ou s'adresser aux agents des gares et bureaux de renseignements.

Prix-Courant (DETAIL)

Alimentation du Bétail

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES BŒUFS VACHES ET VEAUX

Optima lait : cordon vert..... logé 82 »

Optima veaux d'élevage : cordon vert..... logé 82 »

Optima engraissement : pour bœufs..... logé 90 »

Farine lactée Optima pour veaux, le sac de 5 kil... 13 »

ALIMENTATION DES CHEVAUX Aliment complet n° 1, 40 %

avoine, 35 % mélasse..... 85 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine

Pour quantités rondes, nous consulter.

Provendeine

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aliments pour volailles et Lapins

Farine de poissons..... 125 »

Granulé condensé..... 85 »

Grande Pondeuse..... 90 »

Farine de viande..... 125 »

Poudre d'os versés..... 85 »

Coquilles huîtres broyées..... 55 »

Les 100 kilos logés, en sacs de 50 kilos, sur wagon Nantes.

Société anonyme «Ovox»

Boulettes «OVOX» n° 1 pour pondeuses..... 104 »

N° 2 pour sujets en croissance..... 110 »

N° 2 bis pour poussins..... 115 »

N° 3, pour poules en mue..... 115 »

Boulettes «LAPOX», non log., par 50 kilos, majoration; toiles facturées 2.50 non reprises.

Chaux agricole

Grosse chaux agricole..... 95 »

Chaux blutée, en sacs papier perdus..... 105 »

Chaux blutée, en sacs toile consignés 1,50..... 90 »

Ces prix s'entendent à la tonne, départ Chaudfontaine-gare (Maine-et-Loire).

Engrais P. E. C.

5/8/12 C..... 78 »

8/13/19 C..... 113 »

8/13/19 S..... 121 »

7/17/24 C..... 145 »

22/22 C..... 88 »

4/19/19 C..... 101 »

Prix au détail départ Nantes.

Graisses Agricoles

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kg., en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

Par tambours de 25 ou 50 kilos franco..... 4 30 le kilo



— Vos montres retardent par trop, comtesse, dit-il d'un ton glacé. Il aperçut à ce moment Myrto qui se dissimulait un peu derrière ses cousines et, se levant, s'inclina pour la saluer.

La comtesse s'empressa de faire la présentation, dans l'intention, sans doute, de détourner l'orage, comme disait Irène. Le prince adressa quelques mots polis et froids à Myrto, qui réussit à répondre sans trop se troubler, malgré l'étrange timidité dont elle était tout à coup saisie.

Le prince Milca tendit la main à ses sœurs et s'assit de nouveau en face de sa mère. Irène s'avança vers la table à thé pour remplir son office accoutumé. Mais la voix brève du prince s'éleva...

— Laissez Terka nous servir le thé et allez vous recueillir. Irène. Vous avez l'air d'une folle avec vos cheveux en désordre.

La jeune fille devint pourpre et sortit sans protester... Myrto s'était assise près de la table à thé, et, voyant que la comtesse travaillait à l'aiguille, elle prit elle-même un ouvrage commencé.

Le prince Milca feuilletait de nouveau une revue, d'un air de détachement hautain. Il parut à peine s'apercevoir que Renat, entré tout doucement, contre son habitude, s'approchait de lui et lui baisait la main.

Myrto sentait autour d'elle une atmosphère inaccoutumée. Sur la comtesse comme sur ses enfants, une gêne étrange semblait lourdement peser. Renat, le turbulent Renat, demeurait assis près de sa mère, aussi tranquille que la calme Mitzi. Le soin méticuleux que Terka apportait toujours à la confection du thé paraissait se doubler aujourd'hui, comme s'il lui eût fallu absolument attendre à la perfection... Et en rentrant dans le salon, Irène, si frondeuse en paroles, se glissa silencieusement à sa place, voulant sans doute éviter d'attirer sur elle l'attention de son frère.

C'était la présence du prince Milca qui produisait sur eux tous cet effet singulier... Myrto l'éprouvait pour sa part. Mais à cela rien d'étonnant, car elle ne le connaissait pas, elle n'était pour lui qu'un étranger... tout à fait une étrangère, comme il l'avait nettement marqué en l'appelant tout à l'heure « mademoiselle » alors que les autres enfants de la comtesse ne lui avaient pas refusé le titre de cousine...

En le voyant en pleine lumière, Myrto avait constaté l'extrême ressemblance du prince avec le portrait de l'hôtel Milca. Seulement, il y avait entre eux la différence qui sépare un homme dans tout l'éclat de la jeunesse et du bonheur de celui qui a vécu et souffert. Le beau visage du prince avait une expres-

sion dure et altière, encore accentuée par le pli dédaigneux des lèvres, et il fallait convenir que l'attitude hautaine, le silence glacial ou les paroles brèves de ce fils et de ce frère n'étaient pas faites pour encourager les épanchements des siens.

Les deux lévriers qui s'étaient couchés aux pieds de leur maître, se dressèrent tout à coup et s'élançèrent vers une des portes-fenêtres. La comtesse, levant les yeux, dit vivement.

— Ah ! C'est Karoly !

Une forte femme brune, jeune encore, portant un riche costume national, apparaissait au seuil du salon. Elle tenait dans ses bras un enfant — un frère petit être vêtu de blanc et qui ne semblait pas avoir dépassé trois ans.

La comtesse se leva avec empressement et, s'avançant, prit l'enfant des mains de la servante. Terka, ses sœurs et Renat s'approchèrent, ils effleurèrent d'une caresse les cheveux noirs qui couvraient la tête du petit garçon, en ayant l'air d'accomplir ainsi quelque rite d'indispensable étiquette... Et la comtesse elle-même ne montrait pas plus d'expansion envers son petit-fils.

Karoly tourna vers son père ses yeux noirs trop grands, sa pâle

petite figure souffrante et un peu maussade s'éclaira soudain, et il tendit les bras vers le prince... Celui-ci se leva, et se penchant vers Karoly, le prit entre ses bras.

— Son visage dur et sombre s'était soudain incroyablement adouci, ses yeux superbes s'imprégnaient d'une caressante tendresse en se posant sur le petit être blotti contre sa poitrine... Il ne semblait plus le même homme, il était vraiment, bien en cet instant le jeune magnat du port-trait vu par Myrto.

Karoly, la tête penchée contre son épaule, contemplait son père avec une sorte d'adoration. Ses petits doigts maigres caressaient doucement la chevelure sombre, extraordinairement épaisse et bouclée, qui donnait à la physionomie du prince Milca un caractère un peu étrange.

Le regard de l'enfant tomba tout à coup sur Myrto qui était demeurée assise et le regardait avec un intérêt compatissant. Il la considéra un instant, puis étendit le doigt vers elle.

— Qui est-ce, papa ?

Il avait une toute petite voix douce et chantante qui s'allait bien à sa frêle apparence.

— Va lui dire, mon petit chéri, répondit le prince Milca.

Il le mit à terre, et l'enfant fit

quelques pas vers Myrto.

Comme il était petit et délicat... Le cœur de Myrto se serra de pitié. Elle se leva et, se penchant vers Karoly, le prit entre ses bras.

— Je m'appelle Myrto Elyanni, et je viens de France, dit-elle en enveloppant l'enfant du doux rayonnement de ses prunelles veloutées.

— Myrto... Myrto... répéta Karoly en passant sa petite main sur celle de la jeune fille. C'est joli... Et vous allez rester ici ?

— Mais je le pense.

— Je suis content... Je veux rester avec vous aujourd'hui.

Et d'un geste confiant, l'enfant passait son bras autour du cou de Myrto.

— Voilà une sympathie spontanée dont Karoly n'est pas coutumier, dit le prince qui suivait cette scène d'un regard énigmatique. Vous devez aimer beaucoup les enfants, mademoiselle, et celui-ci en aura eu l'intuition ?

— En effet, prince, je suis très attachée à ces chers petits êtres, et j'en ai l'habitude, car je m'occupais beaucoup, à Neuilly, d'un patronage voisin de notre logis.

— Vous pouvez vous retirer, Marisa, dit le prince en s'adressant à la servante demeurée près de la porte. Servez-nous promptement le thé, Terka. Vous êtes d'une lenteur désespérante, aujourd'hui.

Il s'assit de nouveau, tandis que Myrto reprenait sa place en gardant Karoly sur ses genoux. L'enfant se blottissait contre elle et demeurait silencieux, mais son regard ne quittait pas son père dont les yeux, chaque fois qu'ils rencontraient ceux de Karoly, prenaient cette expression de caressante douceur qui contrastait tellement avec leur habituelle dureté, dont la voix si brève, si froidement impérieuse, avait des intonations incroyablement tendres en s'adressant à l'enfant.

Le prince parlait fort peu, d'ailleurs, et le salon de la comtesse Zolanyi avait perdu ce soir sa physionomie accoutumée, alors qu'Irène et Renat l'animaient de leur vivacité et de leur bavardage. La comtesse elle-même, qui aimait fort à causer d'ordinaire, semblait avoir peine à trouver quelques sujets de conversation, bien vite épuisés par le laconisme de son fils.

Le maître d'hôtel apporta, pour Karoly du lait dans un petit pot ciselé qui était une pure merveille. L'enfant voulut que Myrto elle-même le lui versât dans une tasse, et qu'elle soutint celle-ci tandis qu'il buvait lentement.

(A suivre).

Huiles à Machines

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les tonnelets de 30 et 50 litres sont facturés 25 et 50 francs et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 180 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Par 180 k.	100 k.	30 l.
Demi-fluide	3 30	4 10
Épaisse	3 20	4 30
P cylindre vapeur	3 80	4 90
Pour Mouvements	3 20	4 10
P Transmissions	2 90	3 10
P Moteur Electr.	4 20	5 10

Pour Ecrémages :

II, de vase/ jaune	3 30	4 10
Blanche pure	4 60	5 70

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford)	3 70	3 90	4 80
Fluide, 1/2 fluide	4 20	4 20	5 10
1/2 épaisse	4 20	4 40	5 30
Épaisse	4 50	4 70	5 60
Huile Noire épaisse pour boîtes de vitesses	4 20	4 20	5 10
Huile «Evergreen» toujours verte, supérieure. Fluide, demi-fluide ou demi-épaisse	7 70	7 20	8 10
Huile de ricin pure	8 20	8 20	9 10
Huile pour Moteur Diesel	5 60	5 80	6 70

Par tonnelets de 50 litres, nous consulter.

Engrais complets O. N. I. A.

Formule I, dosage : 5 d'azote, 5 d'acide phosphorique et 10 de potasse ; 62 fr. 50 les 100 kilos.

Formule II, dosage : 6 d'azote, 9 d'acide phosphorique et 9 de potasse ; 73 fr. 50 les 100 kilos.

Formule III, dosage : 7 d'azote, 7 d'acide phosphorique et 7 de potasse ; 72 fr. 50 les 100 kilos.

Formule IV, dosage : 8 d'azote, 9 d'acide phosphorique et 16 de potasse ; 96 fr. 50 les 100 kilos.

Formule 5, dosage : 10 d'azote, 15 d'acide phosphorique et 15 de potasse ; 112 fr. les 100 kilos.

Lait de Cuivre

Remplaçant le sulfate de cuivre et la chaux pour le traitement de la vigne. S'emploie à la dose de 1 kilo par hectolitre d'eau.

Prix du sachet de 5 kilos à nos Bureaux à Nantes : 18 fr. 50.

Ou le sac de 100 kilos franco : 286 francs.

L'Intensator

Engrais spécial

2 % azote organique du cuir dissous, 10 % acide phosph. 39 »

2 % azote organique du cuir dissous, 10 % acide phosph. 43 »

3 % potasse chl. 43 »

Ces prix s'entendent marchandise prise à Nantes.

Phosamo

engrais complets entièrement obtenus par combinaison chimique

Phosamo normal 3 azote, 10 acide, 4 potasse... 60 fr.

Phosamo riche 7 azote, 8 acide, 5 potasse... 83 50

Phosamo organique 3 azote, 8 acide, 8 potasse... 71 25

Les 100 kilos, franco gares grands réseaux L.-L. par wagon complet ou en jonction avec du super (2 fr. de moins aux 100 kilos, pris à Nantes ou usine).

N. B. : L'azote ammoniacal est à l'état de phosphate d'ammoniaque et de sulfate d'ammoniaque ; la partie d'azote organique en provenance de la corne ; l'acide phosphorique, soluble eau et citrate d'ammoniaque ; la potasse à l'état de phosphate de potasse et sulfate de potasse.

Savons

Croix d'Or... 235 »

G. H. B... 225 »

Sulfate de Cuivre

Sulfate français, par 100 kil. 123 »

par 1.000 k. 121 »

Sulfate belge, par 100 kil. 123 »

par 1.000 kil. 121 »

Sulfate anglais, par 100 kil. 132 »

par 1.000 kil. 130 »



NOS MERCURIALES

Paris, 8 avril.

Grains et Farines

BLES. — Clôture. — Tendence calme. Disponible. Cote officielle, 96.

Courant, 98,25-98 payé ; prochain, 102,25 payé ; juin, 105,75 payé ; 3 de mai, 105,50-105,75.

FARINES, SEIGLES, ORGES et MAÏS. — Tous incotés.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 9 avril.

Farine de froment... 152

Blé libre nouveau... 95

Avoines grises ou noires... 87

Avoines bigarrées... 82

Sarrasin Bretagne... 100

Son bonne fabrication, région... 53

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES ET DE CAMPAGNE

Cours du 3 avril

VEAUX : 523. — Le kilo sur pied : 3,75 à 5,25.

Pour la campagne, à déduire 0,80 ; donc moyenne, 3,70.

BOEUF : 19. — Le demi-kilo net : Devant : 1re qualité, 2 à 3 fr. ; 2e qual., 1,50 à 2 fr. ; 3e qual., 0,90 à 1,25. — Derrière : 1re qualité, 3,50 à 4,75 ; 2e qual., 2,50 à 3,25 ; 3e qual., 1,75 à 2,25.

MOUTONS : 188. — Le demi-kilo : 1re qualité, 6,75 à 7,50 ; 2e qual., 5 à 6 fr.

AGNEAUX. — Sans tarif.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 8 avril.

Artichauts, les 12, 15 fr. — Asperges, la botte, 6 fr. — Betteraves, les 12, 3 fr.

FOIRE DE NANTES

PALEIS DES SPORTS

STELLA

EXPOSE de nouveaux modèles machines à coudre cycles et tandems

PROFITEZ-EN

CULTIVATEURS !

VITICULTEURS !

Essayez pour TOUTES vos CULTURES

Engrais Organiques

H. Chaigneau

BORDEAUX

Vous serez étonnés des résultats Cinq usines en France

LINOLEUM - TAPIS - TOILES CIRÉES

Couvre-Parquet - Rémoléum

Largueur 2 MÈTRES. Le mq. : 9 fr.

Cours des Vins

Muscadel 1934... 300 à 330

Muscadel 1935... 350 à 375

Gros-Plant 1935... 125 à 175

Seibel et Othello... 150 à 175

Noah, suivant degré... 70 à 90

Poil angora

Cours actuel : 100 francs le kilo, pour le poil Angora blanc, 1re qualité.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac).

Le demi-kilo :

Boeuf. — 1re catégorie, 6 à 11 fr. ; 2e catégorie, 2 à 2,75 ; 3e catégorie, 1 à 2 fr.

Veau. — 1re catégorie, 5 à 9 fr. ; 2e catégorie, 4,50 ; 3e catégorie, 3,50.

Mouton. — 1re catégorie, 9 à 10 fr. ; 2e catégorie, 7,50 à 8,50 ; 3e catégorie, 4 fr. 50.

Porc. — 4 fr. à 7 fr.

Beurre. — 6 fr. 50 à 7 fr. 50.

Poulets. — 6 fr. 50 à 7 fr.

Lapins. — 5 francs.

ANCIENS.

Poulets, 5 à 6 fr. le demi-kilo ; pigeons, la couple, 8 à 10 fr. ; lapins, la pièce, 2 à 2,25 ; œufs, la douzaine, 2,25 à 2,50 ; beurre, le demi-kilo, 6 à 6,50 ; veaux, le kilo sur pied, 5 à 5,50 ; porcs, 4,50 à 5 fr. ; porcs de lait, 120 à 125 fr.

CANDÉ, 6 avril.

Blé, 94 à 96 fr. les 100 kilos ; orge, 85-95 fr. ; avoine, 80-90 fr. ; Paille, 200-220 fr. les 1.000 kilos ; foin, 240-300 fr.

Poulets, 28-30 fr. la couple ; pigeons, 28-34 fr. la couple ; canards, 24-32 fr. la couple ; lapins, 8 à 12 fr. la pièce ; pigeons, 8 à 9 fr. la couple ; œufs, la douzaine, 2,25-2,50 ; beurre, la livre, 7 à 7,50 ; Porcs gras, 4,75 à 5 fr. le kilo ; porcs maigres, 4,75 à 5 fr. ; porcelaines, 100 à 150 fr. pièce.

Boeufs et vaches amenés, 500 ; moutons amenés, 60 ; veaux amenés, 50.

CHATEAUBRIANT, 8 avril.

Blé, 94 à 95 fr. ; avoine, 89 à 90 fr. ; seigle, 69 à 70 fr. ; orge, 89 à 90 fr. ; sarrasin, 94 à 95 fr. ; farine, 145 à 150 fr. ; son, 59 à 60 fr.

Cidre ordinaire, la barrique, 125 à 130 fr. ; première qualité, 135 à 140 fr. ; droits en sus.

Beurre, 16 kilo, 10 fr. ; beurre fin, détail, le kilo, 15 à 15,50 ; œufs, 2,50 à 2,75.

Poulets, 12 à 14 fr. la pièce ; canards, 15 à 16 fr. ; lapins, 10 à 15 fr. ; Boeufs de travail six dents, 2.900-3.200 fr. ; quatre dents, 2.800-2.900 fr. la paire ; bœufs gras, 2 à 2,50 le kilo ;

FOURRAGES

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé : 210

« botte » 195

Foin pressé... 210

POUR DÉTRUIRE LES TAUPES,

un seul produit :

"LA TAUPINASE DELBA"

Efficacité remarquable - Economie

Flacons 8 et 4 l. - Toutes Pharmacies

LA FUSÉE TOP

Emploi très facile sans l'aide d'aucun appareil - Efficacité absolue

Sans danger pour l'homme et les animaux domestiques

Le plus économique des destructeurs de Taupes

En vente : au Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et dans ses Coopératives

CYCLISTES...

Profitez de l'occasion unique qui vous est offerte, d'acheter ou d'équiper votre bicyclette à des prix incroyables de bon marché.

QUELQUES PRIX :

Bicyclettes (ballon)..... dep. 250 »

« enfant..... » 170 »

Tandem, pièces Wonder, chromé 3 vit. celatine..... 1150 »

tous modèles à des prix imbattables

Choix incomparable de Voitures d'Enfants

Remise 5 % aux Membres du Syndicat sur présentation de leur carte

Grand Comptoir Vélocipédique Nantais

1, Place Bretagne, NANTES - Tél. 123-51

POUR DÉTRUIRE LES TAUPES,

un seul produit :

"LA TAUPINASE DELBA"

Efficacité remarquable - Economie

Flacons 8 et 4 l. - Toutes Pharmacies

LA FUSÉE TOP

Emploi très facile sans l'aide d'aucun appareil - Efficacité absolue

Sans danger pour l'homme et les animaux domestiques

Le plus économique des destructeurs de Taupes

En vente : au Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et dans ses Coopératives

CYCLISTES...

Profitez de l'occasion unique qui vous est offerte, d'acheter ou d'équiper votre bicyclette à des prix incroyables de bon marché.

QUELQUES PRIX :

Bicyclettes (ballon)..... dep. 250 »

« enfant..... » 170 »

Tandem, pièces Wonder, chromé 3 vit. celatine..... 1150 »

tous modèles à des prix imbattables

Choix incomparable de Voitures d'Enfants

Remise 5 % aux Membres du Syndicat sur présentation de leur carte

Grand Comptoir Vélocipédique Nantais

1, Place Bretagne, NANTES - Tél. 123-51

POUR DÉTRUIRE LES TAUPES,

un seul produit :

"LA TAUPINASE DELBA"

Efficacité remarquable - Economie

Flacons 8 et 4 l. - Toutes Pharmacies

LA FUSÉE TOP

Emploi très facile sans l'aide d'aucun appareil - Efficacité absolue

Sans danger pour l'homme et les animaux domestiques

Le plus économique des destructeurs de Taupes

En vente : au Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et dans ses Coopératives

CYCLISTES...

Profitez de l'occasion unique qui vous est offerte, d'acheter ou d'équiper votre bicyclette à des prix incroyables de bon marché.

QUELQUES PRIX :

Bicyclettes (ballon)..... dep. 250 »

« enfant..... » 170 »

Tandem, pièces Wonder, chromé 3 vit. celatine..... 1150 »

tous modèles à des prix imbattables

Choix incomparable de Voitures d'Enfants

Remise 5 % aux Membres du Syndicat sur présentation de leur carte

Grand Comptoir Vélocipédique Nantais

1, Place Bretagne, NANTES - Tél. 123-51

POUR DÉTRUIRE LES TAUPES,

un seul produit :

"LA TAUPINASE DELBA"

Efficacité remarquable - Economie

Flacons 8 et 4 l. - Toutes Pharmacies

LA FUSÉE TOP

Emploi très facile sans l'aide d'aucun appareil - Efficacité absolue

Sans danger pour l'homme et les animaux domestiques

Le plus économique des destructeurs de Taupes

En vente : au Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et dans ses Coopératives

CYCLISTES...

Profitez de l'occasion unique qui vous est offerte, d'acheter ou d'équiper votre bicyclette à des prix incroyables de bon marché.

QUELQUES PRIX :

Bicyclettes (ballon)..... dep. 250 »

« enfant..... » 170 »

Tandem, pièces Wonder, chromé 3 vit. celatine..... 1150 »

tous modèles à des prix imbattables

Choix incomparable de Voitures d'Enfants

Remise 5 % aux Membres du Syndicat sur présentation de leur carte

Grand Comptoir Vélocipédique Nantais

1, Place Bretagne, NANTES - Tél. 123-51

POUR DÉTRUIRE LES TAUPES,

un seul produit :

"LA TAUPINASE DELBA"

Efficacité remarquable - Economie

Flacons 8 et 4 l. - Toutes Pharmacies

LA FUSÉE TOP

Emploi très facile sans l'aide d'aucun appareil - Effic